

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, lundi 10 octobre 2022

COVID-19 : NOUVELLE CAMPAGNE AUTOMNALE DE VACCINATION

Afin de faire face au rebond épidémique du COVID 19, une campagne de vaccination pour une nouvelle dose de rappel a débuté le 3 octobre dernier. Elle est fortement recommandée aux publics les plus fragiles.

L'arrivée de vaccins bivalents nous rappelle que la protection conférée par la vaccination initiale est limitée dans le temps, surtout pour les personnes à risque de forme grave de Covid-19. Le rappel vaccinal permet de renforcer la protection initiale en stimulant à nouveau le système immunitaire.

Qu'est-ce qu'un vaccin bivalent ?

Un vaccin bivalent protège contre 2 maladies ou 2 souches d'un même germe. Les vaccins bivalents du Covid-19 agissent contre la souche initiale du coronavirus Sars-CoV-2 et contre le variant Omicron de ce virus et assurent ainsi une meilleure protection (source : ameli.fr).

Qui est éligible à cette dose de rappel ?

La Haute autorité de santé (HAS) préconise qu'une dose de rappel additionnelle avec les vaccins bivalents actuellement disponibles puisse être administrée aux personnes à risques de forme grave de COVID-19:

- les résidents d'EHPAD et unités de soins de longue durée (USLD), quel que soit leur âge ;
- les personnes de 60 ans et plus ;
- les personnes immunodéprimées ;
- les personnes souffrant d'une ou plusieurs comorbidités ;
- les femmes enceintes, dès le premier trimestre de grossesse ;
- les personnes vivant dans l'entourage ou en contact régulier avec ces personnes immunodéprimées ou vulnérables, dont les professionnels des secteurs sanitaires et médico-social.

Toutefois, les personnes qui ne font pas partie de ce public cible et qui souhaitent se faire vacciner, pourront aussi, sur demande, recevoir leur dose de rappel.

Quand faire son rappel ?

La dose de rappel doit être administrée :

- dès **3 mois** après la dernière injection ou infection pour les personnes âgées de 80 ans et plus, ainsi que pour les résidents en EHPAD et en USLD et les personnes sévèrement immunodéprimées, quel que soit leur âge ;
- dès **6 mois** après la dernière injection pour toutes les autres personnes éligibles.

En cas d'infection récente au COVID-19 le rappel est recommandé dès 3 mois après l'infection, en respectant un délai minimal de 6 mois après la dernière injection.

Avec quels vaccins ?

Le rappel automnal devra être réalisé préférentiellement avec un vaccin à ARNm (ARN messenger) bivalent quels que soient les vaccins utilisés précédemment, Il s'agit du vaccin bivalent **Moderna BA.1** et du vaccin bivalent **Pfizer BA.5**.

Les vaccins bivalents ciblent les variants du virus actuellement en circulation sur le territoire national dérivés d'Omicron.

Pour rappel, **s'il est recommandé d'utiliser les vaccins bivalents, ceux-ci ne sont pas une obligation**. La HAS rappelle que les **vaccins classiques, monovalents, restent efficaces** contre les formes graves de la maladie et **peuvent toujours être utilisés**.

Se vacciner à la fois contre la grippe et le COVID-19, est-ce possible ?

À compter du 18 octobre, conformément à la recommandation de la HAS, **la co-vaccination contre le Covid-19 et contre la grippe doit être encouragée**. Les deux injections peuvent être pratiquées le même jour, sur deux points d'injection distincts sur le corps. Si les deux vaccins ne sont pas administrés au même moment, **il n'y a pas de délai à respecter** entre les deux vaccinations.

Pour vous faire vacciner, n'hésitez pas à en parler auprès du professionnel de santé de votre choix (médecin, pharmacien...)

Même vacciné, pour continuer à vous protéger et protéger personnes fragiles qui vous entourent, maintenez les gestes barrières

Dans un contexte de circulation du virus, il est impératif de continuer à respecter scrupuleusement les gestes barrières, y compris lorsque l'on est vacciné :

- Le port du masque demeure recommandé dans les lieux clos et dans les grands rassemblements
- Se laver régulièrement les mains,
- Aérer fréquemment les pièces, si possible 10 minutes toutes les heures,
- Éviter de se serrer la main, éviter les embrassades,
- Tousser ou éternuer dans son coude,
- Utiliser un mouchoir à usage unique.

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

[La campagne de rappel vaccinal Covid19 | Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes \(sante.fr\)](https://sante.fr)

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03